

Première Synthèses

Informations

RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS, CONCURRENCE DES FORMATIONS : *un diplôme pour quel métier ?*

FAMILLES PROFESSIONNELLES

Le renouvellement de la main-d'œuvre, la place qu'y occupent les jeunes, ainsi que les départs en retraite contribuent à façonner la présence des diplômes au sein d'un métier.

Les diplômés de niveau supérieur ou égal à BAC+3 se concentrent sur les emplois très qualifiés de cadres et de professions libérales. Le poids des titulaires d'un CAP ou d'un BEP est particulièrement élevé au sein de métiers issus de l'artisanat et reposant sur un savoir-faire. De façon complémentaire, l'absence de diplôme est encore la règle au sein d'une large palette de métiers qui nécessitent des compétences accessibles soit dans la sphère privée soit par le biais de l'expérience professionnelle.

À l'inverse des autres diplômés du supérieur, les titulaires de BAC+2 ne se concentrent pas sur quelques métiers. Il en est de même pour les bacheliers qui, aujourd'hui, s'insèrent de plus en plus comme ouvriers ou employés.

Au cours de la dernière décennie, le niveau de formation des personnes occupant un emploi a continué à s'élever (tableau 1). Des jeunes de plus en plus diplômés entrent sur le marché du travail, alors que partent à la retraite des générations qui avaient suivi des études nettement plus courtes. En 2002, 43 % des personnes ayant un emploi sont au moins titulaires du baccalauréat, contre 30 % dix ans plus tôt.

L'élévation du niveau de formation résulte d'un choix collectif : faire reculer le chômage et accéder à une société de la connaissance. Elle répond aussi aux besoins croissants en diplômés dans certains secteurs, pour faire face aux progrès technologiques. À titre individuel, le diplôme confère des avantages : il diminue les risques de chômage et ouvre l'accès à des emplois mieux rémunérés. Mais les besoins en diplômés n'ont pas la même acuité selon les métiers. De plus, tous les

individus n'ont pas la possibilité ou l'envie de faire des études longues.

La réponse à la question « Quel métier pour quel diplôme ? » est rarement simple. L'accès aux métiers qu'offrent les niveaux de diplômes dépend du degré de finesse avec lequel on les observe. Pour mettre en relation demandes et offres d'emploi, l'ANPE recense plus de 10 000 appellations d'emplois. La Dares a regroupé ces métiers en familles professionnelles, au nombre de 84 (encadré 1). Ces familles sont des compromis qui permettent d'observer de façon robuste, dans les enquêtes, des ensembles relativement homogènes de métiers.

L'ambition de cette étude est de repérer les principales familles professionnelles où chaque niveau de diplôme est particulièrement présent. Le fait qu'un métier se concentre sur un niveau de diplôme ne signifie cependant pas que ce diplôme soit une condition nécessaire ou suffisante pour y occuper un emploi (encadré 2).

Des emplois très qualifiés pour les plus diplômés

Trois quarts des titulaires d'un diplôme de niveau au moins égal à BAC+3 se concentrent sur treize familles professionnelles où ils occupent entre 30 % et 96 % des emplois (tableau 2 et encadré 2). Il s'agit pour l'essentiel de cadres ou de professions libérales. L'obtention d'un diplôme est une obligation pour certains métiers : médecins, professionnels du droit... Posséder un diplôme élevé est aussi le reflet des modes d'accès à certains emplois qui privilégient souvent la formation initiale : examens, concours. C'est notamment le cas dans le secteur public ou à sa périphérie : les diplômés de niveau au moins égal à BAC+3 sont ainsi nombreux parmi les enseignants (725 000), les cadres A de la fonction publique (210 000), et les person-

Encadré 1 :

LES FAMILLES PROFESSIONNELLES

L'ANPE a recours à une nomenclature opérationnelle, fondée sur une définition des métiers en termes de compétence, le répertoire opérationnel des métiers et des emplois (le ROME). Ce répertoire lui permet de classer les offres et les demandes d'emploi. Dans ses enquêtes, l'Insee utilise la nomenclature des professions et catégories socio-professionnelles (la PCS). Pour pouvoir comparer et analyser par métier les données de l'emploi et du chômage, la Dares a créé une nomenclature passerelle entre la PCS et le ROME. Les métiers y sont regroupés en familles professionnelles (au nombre de 84), elles-mêmes rassemblées en grands domaines professionnels (au nombre de 22).

Dans cet article, aucune donnée sur les métiers de la politique et du clergé n'a été publiée, car les effectifs sont trop faibles.

nels des études et de la recherche (200 000).

Les effectifs de ces treize familles professionnelles ont augmenté, entre 1992 et 2002, plus rapidement que la moyenne, à l'exception des médecins. Avec le développement de la formation continue et du conseil auprès des entreprises, le nombre de formateurs-recruteurs a fortement progressé (+76%). L'informatique (+64%) offre aujourd'hui aux actifs les plus diplômés plus de 210 000 emplois (soit autant que l'ensemble des cadres A de la fonction publique).

La diffusion dans l'économie des diplômes supérieurs ou égaux à BAC+3 se réalise davantage par la progression de l'emploi très qualifié que par l'augmentation des besoins de diplômés au sein des métiers. En effet, dans la plupart de ces 13 familles professionnelles, la part des diplômes supérieurs ou égaux à BAC+3 a

peu augmenté depuis 1992. Les cadres du transport, les cadres de la banque et des assurances, et les cadres administratifs font exception : des jeunes très diplômés ont remplacé des générations peu formées et promues en interne.

CAP et BEP, une référence pour des métiers reposant sur un savoir-faire

Onze familles professionnelles sont particulièrement ouvertes aux titulaires de CAP et de BEP. Ces diplômes y sont majoritaires (tableau 3). Les compétences requises pour ces emplois reposent souvent sur un savoir-faire. Bouchers, boulangers, cuisiniers, coiffeurs, plombiers, menuisiers, maçons, artisans du bois, la plupart de ces métiers sont traditionnellement issus de l'artisanat, même si les ouvriers et les employés y sont de plus en plus présents. Posséder un diplôme

Tableau 1
Le niveau de diplôme des personnes en emploi continue de progresser

En pourcentage

	Effectifs en emploi				Effectifs sans emploi 2002
	Évolution 1992-2002	1992	2002	dont moins de 30 ans	
Aucun diplôme.....	-28	32	21	13	45
BEPC seul	+1	8	7	7	8
CAP, BEP	+6	30	29	24	23
BAC général seul	+47	6	8	10	7
Bac prof., tech.	+22	6	7	13	4
BAC+2	+63	9	14	18	7
BAC +3 ou plus	+64	9	14	14	6
Total.....	+9	100	100	100	100

Lecture : entre 1992 et 2002, le nombre des personnes en emploi n'ayant aucun diplôme a baissé de 28 %. En 2002, 21 % des personnes se déclarant en emploi n'ont aucun diplôme (contre 32 % en 1992), elles sont 13 % parmi les moins de 30 ans en emploi et 35 % parmi les personnes sans emploi sorties des études et âgées entre 16 et 64 ans.

Champ : personnes ayant terminé leurs études et âgées entre 16 et 64 ans.

Source : enquêtes emploi 1992 et 2002, Insee.

Tableau 2
Les familles professionnelles où la présence des diplômés de niveau au moins égal à BAC+3 est la plus forte

Libellés des familles professionnelles (selon le poids décroissant de diplômés)	Poids du diplôme en 2002			Part des moins de 30 ans dans l'emploi en 2002 (en %)	Évolution de l'emploi 1992-2002 (en %)
	En milliers	En %	Évolution depuis 1992 (en points)		
V2 Médecins et assimilés	289	96	+6	8	0
P3 Professionnels du droit	50	95	+5	6	20
N0 Personnels études et recherche	199	75	+0	18	35
W0 Enseignants	725	65	+18	13	12
P2 Fonction publique (catégorie A)	208	60	+1	8	24
U0 Prof. de la communication	91	55	+14	16	40
L5 Cadres administratifs.....	219	48	+9	11	36
M0 Informaticiens	211	47	+13	27	64
H0 Ingénieurs et cadres techniques de l'industrie....	70	45	+4	12	27
Q2 Cadres banques et assurances	78	44	+15	6	12
J6 Cadres des transports	18	39	+22	6	40
W1 Formateurs et recruteurs	66	39	+5	12	76
R4 Cadres commerciaux	143	36	+8	11	17
Total familles professionnelles	3 256	14	+4	19	9

Lecture : parmi les cadres commerciaux, 143 000 personnes ont un diplôme supérieur ou égal à BAC+3. Ils occupent 36% des emplois, cette proportion a augmenté de 8 points depuis 1992. Les moins de 30 ans occupent 11% des emplois. L'emploi des cadres commerciaux a progressé de 17% entre 1992 et 2002.

Champ : personnes se déclarant en emploi et ayant un diplôme supérieur ou égal à BAC+3.

Source : enquête emploi 2002, Insee.

dans la spécialité de formation correspondante est souvent nécessaire. Dans certains cas, les entreprises recourent à la formation en alternance (apprentissage, contrat de qualification), le monde du travail nouant ainsi des liens étroits avec les filières de formation.

Les ouvriers qualifiés du second œuvre et les aides soignantes sont les deux familles professionnelles où les titulaires de CAP et BEP sont les plus nombreux : respectivement 330 000 et 240 000. Mais alors que les ouvriers qualifiés du second œuvre sont en net repli (-14 % en dix ans), les effectifs d'aides soignantes affichent une progression nettement supérieure à la moyenne (+36 %). Les effectifs des neuf autres familles ont progressé de façon moins soutenue ou ont stagné.

Parfois, des diplômés de baccalauréat technologique ou professionnel postulent sur des postes d'ouvriers qualifiés (maintenance, enlèvement de métal...). Mais pour nombre des embauchés, il s'agit seulement d'un emploi d'insertion. Sur l'ensemble des personnes en emploi, la possession du baccalauréat reste le plus souvent marginale, à l'exception

des coiffeurs et des esthéticiens. Avoir un CAP ou un BEP demeure ainsi une référence très forte pour rester durablement au cours de sa carrière sur ces emplois. Une chance lorsque le métier se développe, un problème potentiel de reconversion lorsque le métier est en repli.

Les peu diplômés, encore majoritaires dans seize familles professionnelles

En 2002, près de 6,9 millions de personnes travaillent en ayant au plus un BEPC. Elles se répartissent au sein des familles professionnelles de façon plus régulière que les titulaires d'un CAP ou d'un BEP. Ces personnes peu diplômées sont majoritaires dans seize familles professionnelles, dont douze correspondent à des métiers peu qualifiés (tableau 4). Elles sont, par exemple, nombreuses parmi les agents d'entretien (659 000), les assistants maternels et les aides à domicile (366 000), les ouvriers non qualifiés de la manutention (220 000), des industries de process (214 000) et les employés de maison (196 000).

Les qualifications requises pour exercer ces emplois s'acquièrent en cours de vie profession-

nelle en accumulant de l'expérience, ou lors de formations qui n'ont pas été validées par un diplôme de l'enseignement, comme par exemple un permis de conduite spécifique pour les conducteurs d'engins de travaux publics.

Dans certains métiers, la part des diplômés est faible, car les jeunes générations y sont peu présentes, soit parce que le métier est en déclin (ouvriers du textile et du cuir), soit parce que les entreprises recrutent des actifs expérimentés pour leurs compétences, leur sens des responsabilités, leur autonomie, malgré l'absence de diplôme. Ainsi, par exemple, si les effectifs des assistants maternels et des aides familiaux ont très fortement augmenté (+94% en dix ans), les emplois sont pour l'essentiel pourvus par des femmes d'âge mûr peu diplômées. C'est également le cas des employés de maison. Par ailleurs, il est probable que les jeunes soient peu attirés par ces métiers des services à la personne qui offrent rarement des perspectives de carrière professionnelle.

Même si la présence des personnes peu diplômées recule depuis dix ans dans la plupart de ces familles professionnelles,

Tableau 3
Les onze familles professionnelles où les diplômés du CAP et du BEP ont un poids important

Libellés des familles professionnelles (selon le poids décroissant de diplômés)	Poids du diplôme en 2002			Part des moins de 30 ans dans l'emploi en 2002 (en %)	Évolution de l'emploi 1992-2002 (en %)
	En milliers	En %	Évolution depuis 1992 (en points)		
S0 Bouchers, charcutiers, boulangers	147	64	+4	32	-1
D5 Ouvriers de la réparation automobile	141	63	+2	25	12
B4 OQ du bâtiment, second oeuvre	330	63	+4	18	-14
D2 OQ travaillant par formage de métal	84	62	+1	18	-1
T0 Coiffeurs esthéticiens	109	61	-5	41	18
S1 Cuisiniers	127	60	+2	27	12
D1 OQ travaillant par enlèv. de métal	101	60	-2	23	11
F3 OQ du bois	43	60	+10	17	2
V0 Aides soignants	240	59	-2	16	36
G0 OQ de la maintenance	192	54	-7	17	5
D4 OQ de la mécanique	129	53	+5	17	-1
Total familles professionnelles	6 992	29	-1	19	9
Lecture : OQ= ouvriers qualifiés. Champ : personnes en emploi au sens déclaratif diplômées du CAP ou du BEP.					

Source : enquête emploi 2002, Insee

certaines restent largement accessibles aux jeunes débutants peu formés : gardiens, ouvriers non qualifiés du bâtiment, de la manutention et de la mécanique. Pour d'autres, comme les conducteurs d'engins, les moins de 30 ans possèdent désormais, en majorité, un CAP ou un BEP.

Les BAC+2 se diffusent largement dans les familles professionnelles

Les diplômes de niveau BAC+2 n'offrent pas de débouchés spécifiques sur certaines

familles professionnelles. Seules exceptions, les diplômes d'infirmiers, et dans une moindre mesure les autres diplômes des professions paramédicales. Les familles où ils progressent le plus ces dernières années sont souvent des emplois administratifs construits autour d'un niveau de qualification (techniciens administratifs), d'une fonction (employés de la comptabilité) ou d'un secteur d'activité (agents du tourisme et des transports) (tableau 5). Il est donc possible que le découpage des familles professionnelles ne puisse rendre compte du fait que

des métiers précis sont exercés principalement par des diplômés de niveau BAC+2.

La forte diffusion des BAC+2 est la marque que le niveau de diplôme s'élève au fil des générations. Pour les emplois de gestion et d'administration, les employeurs ont des exigences accrues avec le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication. En 1998, 90 % des employés administratifs utilisent l'informatique dans leur travail (contre 63 % en 1987). Par ailleurs,

Tableau 4
Les familles professionnelles où les personnes peu diplômées sont encore majoritaires

Libellés des familles professionnelles (selon le poids décroissant de diplômés)	Poids du diplôme en 2002			Part des moins de 30 ans dans l'emploi en 2002 (en %)	Évolution de l'emploi 1992-2002 (en %)
	En milliers	En %	Évolution depuis 1992 (en points)		
T1 Employés de maison	196	74	-10	5	36
F2 ONQ du bois	27	68	-4	31	-10
B0 ONQ du gros oeuvre du bâtiment	107	66	-10	41	-30
F0 ONQ du textile et du cuir	41	65	-13	14	-58
D0 ONQ enlèv. ou formage métal	38	62	-5	31	-1
B3 ONQ bâtiment second oeuvre	76	62	+2	45	-6
T3 Gardiens	135	61	-6	22	20
T4 Agents d'entretien	659	61	-12	12	9
J0 ONQ de la manutention	220	57	-12	37	10
E0 ONQ des industries de process	214	57	-13	28	-3
B5 Conducteurs d'engin du BTP	26	56	-15	12	-1
T2 Assistants maternels, aides à domicile	366	55	-14	8	94
D3 ONQ de la mécanique	111	54	-13	44	-13
J2 Conducteurs d'engins de traction	24	52	-12	20	17
B2 OQ gros oeuvre bâtiment	164	51	-11	16	-7
F1 OQ textile et cuir	64	51	-6	9	-33
Total familles professionnelles	6 872	29	-11	19	9
Lecture : ONQ= ouvriers non qualifiés, OQ= ouvriers qualifiés. Champ : personnes se déclarant en emploi et ayant au plus le BEPC.					

Source : enquête emploi 2002, Insee.

Tableau 5
Les familles professionnelles où la part des BAC+2 a le plus progressé entre 1990 et 2002

Libellés des familles professionnelles (selon le poids décroissant de diplômés)	Poids du diplôme en 2002			Part des moins de 30 ans dans l'emploi en 2002 (en %)	Évolution de l'emploi 1992-2002 (en %)
	En milliers	En %	Évolution depuis 1992 (en points)		
R2 Représentants.....	143	29	+14	23	15
L1 Employés de comptabilité.....	102	24	+14	23	7
A2 Techniciens, cadres de l'agriculture.....	21	28	+13	22	103
L6 Dirigeants d'entreprise.....	30	21	+11	1	-1
Q0 Employés, techniciens de la banque.....	57	24	+11	22	-8
L4 Techniciens administratifs.....	91	29	+10	20	37
L2 Employés administratifs.....	98	16	+10	31	26
J5 Agents du tourisme et des transports.....	36	27	+10	33	38
Total familles professionnelles	3 236	14	+4	19	9
Champ : personnes se déclarant en emploi et ayant un BAC+2.					

Source : enquête emploi 2002, Insee.

certaines de ces métiers offrent des opportunités pour accéder à des entreprises qui proposent de très bonnes perspectives de carrière ou qui avaient l'habitude de permettre des carrières professionnelles stables : métiers de la banque et des transports. Dans un contexte où l'insertion sur le marché du travail reste difficile, les débutants peuvent aussi accepter, dans un premier temps, de se « déclasser » c'est-à-dire de prendre des emplois dont la qualification est inférieure à celle à laquelle ils pourraient prétendre avec un diplôme de niveau BAC+2 : employés administratifs, employés de comptabilité. Parfois, ils espèrent ainsi pouvoir bénéficier d'une promotion interne dans un second temps.

Les BAC+2 progressent nettement parmi les techniciens et cadres de l'agriculture (essentiellement BTS et IUT), ainsi qu'au-

près des dirigeants d'entreprise. Les compétences requises pour occuper un emploi dans le domaine agricole ou pour se mettre à son compte sont nettement plus élevées qu'il y a dix ans.

Désormais, l'accès avant 30 ans aux emplois de techniciens et d'agents de maîtrise de l'électricité, de la mécanique et des industries de process requiert le plus souvent un BAC+2. Mais sur l'ensemble de ces emplois, les titulaires d'un CAP-BEP ou d'un baccalauréat sont encore très nombreux. Cette situation peut perdurer si ces métiers restent des emplois d'insertion pour les titulaires de BAC+2 et demeurent largement accessibles en cours de carrière pour des individus moins diplômés mais plus expérimentés.

De plus en plus de bacheliers employés ou ouvriers

Tout comme les diplômés de niveau BAC+2, les bacheliers ne se concentrent pas dans quelques familles professionnelles. Récemment, les filières technologiques ou professionnelles du baccalauréat n'offrent pas les mêmes perspectives d'emploi que les filières générales. Pourtant, les unes comme les autres servent de plus en plus à recruter sur des postes d'ouvriers et d'employés. En revanche, elles alimentent de moins en moins les postes de cadres ou de professions intermédiaires pourvus, désormais, par les plus diplômés.

Le poids des bacheliers au sein d'un métier s'explique donc très souvent par l'importance du renouvellement des effectifs par des jeunes générations plus diplômées : pour les métiers très qualifiés, la part des bacheliers baisse

Tableau 6
La présence des bacheliers augmente le plus chez les employés et les ouvriers

Libellés des familles professionnelles (selon le poids décroissant de diplômés)	Poids du diplôme en 2002				Part des moins de 30 ans dans l'emploi en 2002 (en %)	Évolution de l'emploi 1992-2002 (en %)
	En milliers	En %	Dont Bac Tec.	Évolution depuis 1992 (en points)		
C1 OQ électricité et électronique.....	14	16	11	+13	18	13
C0 ONQ électricité et électronique.....	10	17	11	+12	41	9
T0 Coiffeurs, esthéticiens.....	41	23	20	+11	41	18
T5 Armée, pompiers, police.....	130	31	12	+11	31	15
R1 Vendeurs.....	163	21	9	+11	30	-10
Q1 Employés, techniciens des assurances....	55	32	8	+10	14	9
Total familles professionnelles	3 566	15	7	+3	19	9

Lecture : parmi les employés et techniciens des assurances, 55 000 personnes ont le bac. Ils occupent 32% des emplois, 8% étant occupés par des bacheliers professionnels ou techniques. La part de l'ensemble des bacheliers a augmenté de 10 points depuis 1992. Les moins de 30 ans occupent 14% des emplois. Les effectifs d'employés et de techniciens des assurances ont progressé de 9% entre 1992 et 2002.

ONQ= ouvriers non qualifiés, OQ= ouvriers qualifiés.

Champ : personnes se déclarant en emploi et ayant le bac.

Source : enquête emploi 2002, Insee.

d'autant plus que le renouvellement est fort, alors que pour les ouvriers et les employés, un fort renouvellement entraîne une hausse des bacheliers. Ainsi, dans l'électricité et l'électronique, les postes d'ouvriers non qualifiés sont de plus en plus pourvus par des bacheliers. Il en est de même pour les vendeurs. Cette augmentation de la qualification est davantage le reflet du poids des jeunes que celui d'une professionnalisation accrue (tableau 6).

Dans l'armée, chez les pompiers et dans la police, la part des bacheliers progresse également, particulièrement pour les bacheliers des filières générales. Ces corps de métier forment le plus souvent leurs effectifs en

interne, en recrutant sur concours ou examens. La concurrence est vive entre jeunes débutants. Même s'ils sont parfois difficiles, ces emplois offrent souvent les garanties de stabilité professionnelle inhérentes au secteur public.

Pour les employés et techniciens des assurances, ce sont les départs à la retraite des générations peu diplômées qui augmentent mécaniquement la proportion de bacheliers, mais les entreprises embauchent désormais plutôt au niveau BAC+2, d'où une disparité très forte des diplômes selon l'âge.

Les ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique, ainsi que les coiffeurs et esthéticiens font partie des rares familles où

les baccalauréats technologiques ou professionnels ont un poids significatif chez les moins de 30 ans. Néanmoins, parmi les ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique, les jeunes sont peu présents, ce qui atténue la diffusion encore récente de ces diplômés. Il y a dix ans, ces bacheliers pouvaient accéder à des emplois de techniciens qui, aujourd'hui, sont essentiellement ouverts à des sortants d'IUT ou de BTS.

Olivier CHARDON
(Dares).

Pour en savoir plus

Amossé T. et Chardon O., « La carte des professions (1982-1999) : le marché du travail par le menu », *Données Sociales* 2002-2003.

Cézard M. et Vinck L. (1998), « En 1998, plus d'un salarié sur deux utilise l'informatique dans son travail », *Premières synthèses*, Dares, n°53.2.

Dares, « L'emploi par métier : fiches métier, insertion des jeunes, nomenclature des familles professionnelles », http://www.travail.gouv.fr/etudes/etudes_i.html, mars 2004.

Nauze-Fichet E., Tomasini M. (2002), « Diplôme et insertion sur le marché du travail », *Economie et Statistique*, n°354.

Okba M. (2004), « L'accès des femmes aux métiers : la longue marche vers l'égalité professionnelle », *Premières Synthèses*, Dares, n°31.2

DU DIPLÔME AU MÉTIER, QUESTIONS DE MÉTHODE

Peut-on isoler des métiers qui offrent un accès privilégié à un niveau de diplôme ? Pour les titulaires d'un diplôme au moins égal à BAC+3, comme pour ceux qui possèdent un CAP ou un BEP, il existe des métiers qui donnent un accès spécifique à l'emploi (graphique 1). Ce n'est pas le cas pour trois autres niveaux : peu diplômés, BAC et BAC+2 (graphique 2).

Pour les moins diplômés, on a retenu arbitrairement les familles professionnelles où ils sont majoritaires. Aux niveaux « BAC » et « BAC+2 », on a sélectionné les familles de métiers où ces métiers ont le plus progressé.

Une trentaine de familles professionnelles ne sont pas analysées dans cette étude. De nombreuses familles de techniciens se partagent ainsi entre des niveaux de formation allant du BAC+2 au CAP-BEP. Certains métiers moins qualifiés sont exercés de façon assez proche par des personnes sans diplôme ou titulaires d'un CAP-BEP.

Le diplôme n'est pas toujours une condition nécessaire et suffisante pour occuper un emploi

Pour certains métiers, l'expérience professionnelle peut se substituer au diplôme. Dans ce cas, le diplôme n'est pas nécessaire. Pour d'autres métiers, elle en est un complément indispensable. Dans ce cas, le diplôme n'est pas suffisant.

Comme le niveau de formation a fortement augmenté ces dernières décennies, la présence de diplômés au sein d'un métier résulte, certes, de la place faite aux jeunes générations, mais elle s'explique aussi par l'évolution du nombre d'emplois, les modes de recrutement et de gestion de la main-d'œuvre ou l'intensité de la concurrence entre diplômés. Par ailleurs, pour certains métiers, la spécialité de formation importe autant que le niveau. Pour les bacheliers, le développement des filières professionnelles ou technologiques a ainsi modifié au cours du temps les débouchés offerts par le baccalauréat sur le marché du travail.

